Association Familiale de Gasny
42 rue de Paris
27620 GASNY

Tarif : **220 €**
Cotisation Timbre : **20€**

INSCRIPTION THEATRE 2020/2021

NOM : _____ PRENOM : _____

Date De Naissance : / / Age : _____ Ans

ADRESSE : _____

_____

Code POSTAL : _____ VILLE : _____

TEL FIXE : _____ PORTABLE : _____

MAIL : _____ @ _____

Coordonnées du ou des responsables légales de l'enfant

Prénom : _____ Nom : _____ Tél. _____

Prénom : _____ Nom : _____ Tél. _____

Je soussigné(e),_____autorise le professeur de musique à *entreprendre toutes les démarches nécessaires en cas d'accident ou d'urgence.*

☐ **Refuse d'être photographié ou filmé.***

☐ **Autorise à titre gracieux*,**

L'Association Familiale de Gasny, Association Sportive et Culturelle dont le siège est situé au 42 rue de Paris, 27620 GASNY, représentée par sa Présidente, Mme Jacqueline RAMEIL,

* A me photographier/me filmer pendant la saison en cours, dans le cadre du Site Internet de l'Association et à utiliser mon image. En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, j'autorise l'Association Familiale (par le biais du professeur de chaque section sportive ou du représentant de chaque section culturelle et musicale), à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies ou vidéos effectuées dans le cadre du Site Internet (actions d'information et de communication), sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans aucune limitation, pour une durée illimitée, intégralement et/ou par extraits ; sans aucune contrepartie financière.

REGLEMENT INTERIEUR

Les cours reprennent la semaine qui suit le forum des Associations. Ils se terminent la dernière semaine de juin de la saison en cours. Pas de cours pendant les vacances scolaires de la zone B (académie de Rouen) et les jours fériés.

☐ **J'ai payé** la cotisation du timbre de l'Association Familiale de Gasny de **20€** *(par an et par famille),* ***dans la section :*** _____

Cette cotisation représente une participation aux frais de gestion de l'Association.

☐ **J'ai acquitté** l'adhésion annuelle de 220 €/an et par personne.

Aucun remboursement ne sera effectué suite à un arrêt en cours d'année.

COURS **Mercredi** 13h30-14h45 (Cm1-Cm2) 15h-15h45 (Maternelle-CP)
16h15-17h15 (CE1-CE2) 17h30-19h00 (Collège)
Espace Associatif & Sportif Jean-Baptiste LE CLAIR

MONTANT : 220 Euros (3* 75€ + 75€ + 70€) à l'ordre de Malvina VIERS

MODE DE PAIEMENT	**Chèque(s)**	**Montant(s)**	**Espèces**	**Encaissement**
	N°	€	€	*Septembre 2020*
	N°	€	€	*Décembre 2020*
	N°	€	€	*Mars 2021*
Timbre AF 20 € *par an et par famille*	**N°**	€	€	*Septembre 2020*

La Présidente J. RAMEIL

Gasny, le ____/_____/_____

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »